ROUBAIX

ACROBATES !

S'il est vrai qu'on perdrait son temps à rechercher, dans le parti socialiste, des administrateurs capables et surtout des administrateurs consciencieux, il faut reconnaître que ce parti ne manque pas d'excellents acrobates.

On ne peut pas tout avoir.

Ces gens-là vous font des volte-face et des pirouettes à faire mourir d'envie les meilleurs sujets de nos cirques modernes.

Les dernières élections municipales où ils ont été battus de si maîtresse façon, ont procuré aux collectivistes roubaisiens l'occasion d'établir leur incontestable supériorité dans ce genre d'exercices.

« Electeurs de Roubaix, ont-ils clamé avec ensemble, vous nous avez pour la troisième fois supprimé l'assiette au beurre parce que vous aimez votre Patrie et tenez à ne pas voir confisquer les bas de laine que vous avez acquis au prix de persévérants et durs labeurs ! Vous avez eu peur de nous parce que vous nous avez crus de farouches antimilitaristes, des ennemis de la Patrie ; parce que vous avez craint que nous combattions la propriété !

« Eh bien ! vous avez eu tort. Nous sommes de fougueux patriotes ; notre amour pour le sol français va jusqu'à l'adoration ; et puis, nous n'avons jamais été les adversaires de la propriété. Au contraire, tous nos efforts tendent à la généraliser en la mettant entièrement entre les mains de l'Etat qui en distribuerait une parcelle à chaque citoyen.

« Electeurs, tenez-le pour dit, et, aux prochaines élections, ne nous jouez plus la même farce. »

N'est-ce pas que voilà une jolie pirouette, une étonnante volte-face.

C'est dans les colonnes du « Réveil-Egalité », le journal s'accomodant un peu à toutes les sauces, que nos acrobates de la « Paix » l'exécutent.

Ah ! les pitres suaves !

Comme ils se font une haute idée de leurs concitoyens lorsqu'ils comptent, par leurs tours de souplesse les attirer dans leur baraque !

Ils se leurrent étrangement.

A Roubaix, comme ailleurs, chacun sait que les collectivistes n'ont jamais laissé passer une occasion d'amener l'indiscipline dans l'armée, de diminuer le prestige de l'autorité militaire. La nomination de Gustave Hervé comme membre du Comité exécutif de leur Parti suffit, du reste, amplement, pour donner une idée de leur attachement à la Patrie et à l'armée chargée de la défendre.

Chacun sait aussi que l'essence même du programme collectiviste, c'est la suppression de la propriété individuelle et l'établissement d'une propriété générale dans laquelle sombreraient toutes les initiatives, tous les efforts des particuliers, tout progrès et toute justice enfin.

Allons, allons, citoyens, avant de nous débiter tous vos boniments intéressés, avant de vous poser, pour reconquérir des sinécures, en défenseurs de la Patrie et de la propriété, prêchez d'exemple. Refaites-nous un programme conforme à vos déclarations et renvoyez Hervé à son fumier.

Alors seulement on vous croira.

En attendant vous restez les insulteurs de la France et de son armée, les ennemis avérés de la propriété et de la liberté.

Jean de l'Ermitage.

Le Tour de Belgique

Hier matin, a été donné à Roubaix le départ de l'étape Roubaix-Namur (253 kilomètres) du tour de Belgique.

Petit-Breton est arrivé premier à 4 h. 8. 12 secondes ; deuxième, Plateau ; troisième, Massenin ; quatrième, Catteau ; cinquième, Georget.

Wancour était en tête à l'arrivée, mais son pneu a crevé et sa jante s'est brisée pendant le tour de piste.

Le concours de bébés

Les opérations de classement étant assez longues puisqu'il a fallu faire près de 600 additions avant que l'on put commencer le classement nous ne pouvons donner aujourd'hui que les résultats de la 1re catégorie.

Les notes étant données de 0 à 20 (les membres de chaque jury étaient au nombre de 6), le maximum des points pouvant être obtenus par chaque enfant était donc de 120. De 96 à 120 points, diplôme de médaille d'or ; de 72 à 96 points, diplôme de médaille d'argent ; de 60 à 72 points diplôme de médaille de bronze. Le Comité a en outre décidé dans une dernière réunion, d'accorder à chaque enfant ayant pris part au concours et n'ayant pas remporté de diplôme de médaille d'or, d'argent ou de bronze, un diplôme commémoratif.

1re catégorie : Enfants de 3 à 6 mois. — 1er prix, prix de l'administration municipale : 50 francs et diplôme de médaille d'or, Suzanne Broquet, de Roubaix, née le 8 janvier 1908 ; 2e prix, méd. d'or et 20 fr., Claire Denis ; 3e méd. d'or et 15 fr., Suzanne Laleu ; 4e, méd. d'or et 10 fr., Marthe Dewooght. Six bébés obtiennent ensuite 5 fr. et méd. d'or : Yvonne Lallouette, Pierre Degroote, Paul Volkaert, Louis Debuchy, Pierre Rottiers et Irène Leenard. Méd. d'or : Henri Lamarque, Alphonse Lasseron, Alfred Tonneau, Maurice Point, Jean Périer, Fernand Decottignie, Léon Lefebvre, Ghesquière, Jean Cotteville et Jeanne Van Caemerbèke.

Méd. d'arg. : Edgard Candelier, Maurice Coucke, Claire Dewilde, Madeleine Delange, Julienne Vanglabeke, Robert Desmedt, Alfred Labbens, Alfred Derauchy, Lucienne Blondel, Alfred Soisson, Yvonne Plouvier, Gilbert Vanchel, Georgette Rosseuw, Eléonore Desprets, Demarcker, Georges Devaux, Pierre Hurtebise, Claire Nys, Raymonde Vanhoflandt, Charles Vangermez, Albertine Delmotte, Adrien Hooreman, Léonie Deroubaix, Alfred Dillies, Tiberghien, Louise Fava, René Lason, Yvonne Delit, Denise Despinoy, Ida Dieckens, Julie Heisens.

Méd. de br. : Ferdinand Bonte, Valentine Moringhem, Henri Bricart, André Broucke, Mordant, Jeanne Raps, Marcelle Moulard, Léa Verpraet et Paul Bulcourt.

On pourra remarquer que certaines catégories ont obtenu beaucoup de diplômes de médaille d'or, en nombre supérieur aux prix à décerner, tandis que dans d'autres catégories, les diplômes de médaille d'argent seront accompagnés de primes. Ceci est facile à comprendre quand on se rend compte que les diplômes de médaille d'or représentent un chiffre de points donné et ont ainsi une valeur absolue. Les prix en espèces, au contraire, récompensent la place obtenue dans le classement ont une valeur relative.

La nouvelle salle d'expositions

ADJUDICATION DES TRAVAUX

Hier matin a eu lieu, à la mairie, en présence de MM. Leblanc, adjoint au maire ; Despature et Segard, conseillers municipaux ; Salembier, receveur municipal, et Dupire, architecte, l'adjudication des importants travaux nécessaires à la construction de la salle d'exposition qui sera édifiée rue de l'Hospice.

Cette adjudication, divisée en huit lots, a donné les résultats suivants :

1er lot : Terrassements, maçonnerie et enduits (Devis, 27.519 fr. 47). — Ont soumissionné : MM. S. Goffin et P. Rasson fils, au prix du devis ; Léon Planquart, 0,25 o/o de rabais ; Duhayon, 0,50 o/o, adj.

2e lot : Pierres de Soignies, Euville, Marbrerie et Blanches Savonnière (Devis, 9.399 fr 70). — MM. L. Planquart, rabais de 9,50 o/o ; H. Ville, 16 o/o ; Destrebecq, 10 o/o ; Labis, 18,25 o/o, adjud.

3e lot : Carrelages et pavages (Devis : 5.810 fr 92). — Ajourné pour modifications au cahier des charges.

4e lot : Hourdis, plafonds, enduits, ornements intérieurs (Devis, 6.335 fr. 74). — MM. S. Goffin, 6 o/o de rabais ; Mercher, 7 o/o ; L. Allart, 8 o/o ; A. Berte, 15,25 o/o ; H. Planquart, 18,75 o/o, adjud.

5e lot : Ferronnerie, charpente métallique (Devis, 58.433 fr. 20). — MM. Browaeys et Grau, 4,25 o/o de rabais ; L. Lauwers, 12,50 o/o ; Alf. Planquart, 11,75 o/o ; D. Lerouge 1 o/o ; A. Dhalluin 9,25 o/o ; Bériot frères 1 o/o ; L. Desjardin 8,25 o/o ; Baudon et Cie, 9,75 o/o ; J. Thuillier, 10 o/o ; L. Beugue, 5 o/o ; A. Poligny, 5,25 o/o ; Bourez-Thibeau 16 o/o, adjud.

6e lot : Charpente, menuiserie et quincaillerie (Devis, 12.?66 fr. 90). — MM. V. Wattrelos, 10,15 o/o de rabais ; J. Vantroys 7,25 o/o ; H. Beghin-Bayart 7,75 o/o ; C. Laval 10,25 o/o ; Derville et fils 9 o/o ; E. Duvinage 1? o/o ; Union des Menuisiers 8,50 o/o ; Marc Dubus, 10 o/o ; J.-B. Bigotte 2,25 o/o ; R. Vancolden 11,25 o/o, adjud.

7e lot : Couverture et plomberie (Devis, 9.381 fr. 31). — MM. P. Planquart, 6,25 o/o de rabais ; A. Delneste 10,25 o/o ; F. Desbarbieux 13,25 o/o ; L. Belin 5 o/o ; G. Deschamps 6 o/o ; Lecrinier fils 2,50 o/o ; E. Planquart 16,50 o/o, adjud.

8e lot : Peinture et vitrerie (Devis, 9.840 fr. 90). — La société « La Travail », 20,50 o/o de rabais ; MM. L. Staedsbader 18,50 o/o ; R. Nitrie 24,25 o/o ; J. Henneuse 27,25 o/o ; La Peinture Moderne, 30,75 o/o, adjud.

Autre adjudication. — Hier également a eu lieu l'adjudication des travaux de mise en viabilité de la partie de la rue Pierre-de-Roubaix comprise entre la rue de Leuze et le boulevard de Mulhouse. Devis, 22.000 fr. Adjudicataire, M. Devernay-Tiberghien, au prix du devis.

Un ouvrier meurt subitement au cimetière. — M. Pierre Maghin, 55 ans, mécanicien, rue Delespaul, passait, lundi soir, vers six heures et demie, dans l'allée principale du cimetière, quand il s'affaissa.

Les témoins du fait s'empressèrent au secours du malheureux. Mais, presque aussitôt, M. Maghin, qui perdait du sang par la bouche, rendit le dernier soupir.

Un médecin ne put que constater le décès, dû à une hémorrhagie.

M. Grimaldi, commissaire du 5e arrondissement, a procédé aux constatations légales et a fait transporter le cadavre rue Delespaul.

Mois du Sacré-Cœur, à 10 cent., 1 fr. et 1 fr. 50, à la LECTURE POPULAIRE, 28, Grande-Rue.

La main dans le métier. — Un ouvrier mécanicien de la filature Motte et Paurisse, M. Alfred Van Benoo, 29 ans, demeurant rue Chanzy, 14, a eu la main gauche prise dans les buffles d'un métier. Il porte des plaies dont la guérison exigera un repos d'environ trois semaines.

En démontant les montagnes russes. — Julien Decottignies, rue des Longues-Haies, 52, avait été embauché par le patron des Montagnes Russes au longueur pour démonter le matériel. Au cours de ce travail, son pied fut pris entre deux planches et il se fractura la malléole externe. Après avoir reçu les soins d'un docteur qui lui a prescrit un repos de six semaines, le blessé a été transporté à l'hôpital.

Méfait inexplicable. — Hier matin, en sortant de chez lui, M. Arthur Deviamnck, demeurant avenue Linné, a constaté qu'une pierre avait été jetée dans l'imposte de sa porte et qu'une vitre valant cinq francs avait été brisée. On ne connaît pas l'auteur de ce méfait, ni le motif qui l'a fait agir.

Vol dans un chantier. — Mardi matin, à six heures, en se rendant à son chantier de l'avenue Linnée, M. Alphonse Landrieux, entrepreneur, boulevard de Reims, a constaté la disparition d'un marteau de maçon, d'un essieu de voiture et d'un chapeau de roue. Les voleurs avaient, en outre, coupé les anses d'un panier servant à transporter les briques. Une enquête est ouverte par la police.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

Boîtes, Dragées et Chocolats pour 1re COMMUNION, 5, rue du Priez, Lille

du 2 juin

Naissances. — Simone Vesnat, rue Pellart, 109. — Marcelle Marty, rue de Wasquehal, 136. — Paul Wauquiez, boulevard d'Armentières, 133. — Pierre Hoemoth, rue des Fabricants, 66. — Yvonne Vermeersch, rue de Mouvaux, cour Frère, 5. — Pierre Debaisieux, rue Ingres, 82. — Marie Spinnewyn, rue de l'Alma, 166. — Marguerite Peltier, rue Charles-Quint, 216.

Décès. — Joseph Canel, 47 ans, contremaître de teinture, rue Hilarion-Fremaux, 18. — Julien Liagre, 3 jours, rue de Tournai, cour Loridan, 1. — Cléonie Demaille, 68 ans, ménagère, boulevard de Belfort, 4. — Aline Vanbelle, 16 jours, rue de la Barbe-d'Or, cour Carpentier, 2. — Victor Reyhaert, 1 mois, rue et impasse de la Barbe-d'Or, 9. — Alphonse Willemin, 58 ans, charretier, rue de la Perche. — Louis Bouchaert, 74 ans, sans profession, rue de Mouvaux, cour Frère, 51. — Desprez Louis, 52 ans, propriétaire, boulevard de Mulhouse, 21. — Arthur Declercq, 1 an, avenue Julien Lagache.

MOREL - GOYEZ
MOBILIERS, rue Esquermoise, 29, LILLE

CAISSE D'EPARGNE DE ROUBAIX

5, rue du Chateau, 5

Séances des 30 et 31 Mai

CAISSE CENTRALE ET SUCCURSALES	VERSEMENTS			REMBOURS^ts	
	Nombre	Nouv. livrets	Sommes	Nombre	Sommes
Roubaix Samedi	96	8	16.798	110	36.786 87
Roubaix Dimanche	249	21	34.017	117	29.978 94
Lannoy	27	1	4.166	11	3.008 18
Croix	16	»	456	6	4.415 18
Wattrelos	17	»	1.798	26	11.491 78
Ascq	10	1	1.197	6	2.108 »
Totaux	417	31	60.304	276	88.?31 ?

Administrateurs de service :

A Roubaix, MM. Auguste Pennel, Gabriel Roussel, Ernest Watine, J. Delcourt, L. Boussemart, A. Fournier, Leone-Catteau et A. Voreux, directeurs. — A Lannoy, M. Victor Leborgne. — A Croix, M. A. Delsalle. — A Wattrelos, M. J.-B. Quennoy. — A Ascq, M. O. Desquiens.

ORDRE DE SERVICE. — La caisse est ouverte pour les versements et les remboursements, les samedis, de 9 h. à 10 h. 1/2, et les dimanches, de 9 h. à 11 h. Les opérations se font en même temps. — Les bureaux sont ouverts *tous les jours de 9 h. à midi*, pour les demandes de remboursements et renseignements de toute nature, ainsi que pour les règlements d'intérêts sur les livrets.

Les remboursements partiels, dont le montant n'excède pas 600 francs, sont payés à vue, (sans demande préalable), pendant les heures de séance (Samedi et Dimanche matin), sur la simple présentation du livret par le titulaire ou son fondé de pouvoir, jusqu'à concurrence des fonds en caisse.

Le Caissier, [illegible].

A SAINT-JACQUES, LILLE
Nouveautés d'Eté. — Grand choix de Manteaux fantaisies, Robes de toile, Corsages légers, Tissus Exclusifs en Voile, Mousseline laine, Toile, etc.

WATTRELOS

Ce soir, à 8 h. 1/4, réunion du Cercle d'Etudes St-Maclou. Sujet traité : « Encyclique sur la condition des ouvriers ».

Assistance aux vieillards. — Les allocations du mois de mai seront payées à la recette municipale, demain jeudi, pour les titulaires dont les noms commencent par les lettres A à L, et vendredi pour tous les autres titulaires. Les intéressés pourront se présenter aux mêmes dates à l'économat de l'hospice, rue du Bureau, 5, pour retirer leur bon de paiement.

Les personnes dont les demandes ont été acceptées par le Conseil municipal le 24 mai, toucheront leur pension au commencement de juillet seulement, pour les allocations des mois de mai et juin.

La fraude. — MM. Laurent et Larguillez, sous-brigadier et préposé des douanes de la brigade de la rue de Leers, ont arrêté, au pavé des Ballons, Louise Vraux, 30 ans, ménagère, rue de Tourcoing, cour Mathon, 17, à Roubaix, qui était nantie de café brûlé et café vert le tout d'une valeur de 6 fr. 60.

WATTRELOS. — Du 2 juin. — Naissances. — Arsène Bailly, caserne du Sapin-Vert. — Marthe Florin, rue du Sapin-Vert, 10. — Jules Canivet, rue Faidherbe. — Laurent Vlieghe, Vieille-Place. — Malvina Steux, rue Nadaud. — Germaine Stary, Houzarde, maison Calens.

Décès. — Jules Alard, 68 ans, rue du Trou-de-Fouan. — Noële Dubus, 5 mois, rue de Thionville. — Jules Cedron, 11 mois, rue du Beck, 33. — Florentine Leman, 64 ans 1/2, rue de Leers, 33.

SAVON LUMINOL Blancheur du linge Victor VAISSIER

CROIX

Les vols à la teinturerie Raquet

Nos lecteurs se souviennent du vol de 750 kilogs de coton écru, d'une valeur de 2.900 francs, commis dans la nuit du 20 au 21 avril, et à la suite duquel un teinturier de Wattrelos, Fasterssechels et quelques-uns de ses complices furent arrêtés.

Hier, M. Delalé, juge d'instruction, a confronté Bayard, tisserand à Wattrelos, Charles Brocquet, rattacheur, et Emile Binten, apprêteur, tous deux de Roubaix, ainsi que Stéphanie Desmet, avec un individu que l'on ne connaissait que sous le prénom de « Jean ».

Boyard l'avait dénoncé comme lui ayant demandé un coup de main et ayant participé au partage des bénéfices produits par la vente des marchandises au teinturier de Wattrelos.

Amené hier au palais par la gendarmerie de Wattrelos, et confronté avec ses accusateurs, il a dû, après d'énergiques dénégations, reconnaître sa culpabilité.

Son identité a été établie : c'est un sujet belge, âgé de 27 ans, repris de justice dangereux, plusieurs fois expulsé de France, et appelé Charles Vansteenbrugghe, sans profession ni domicile fixe.

Le bonheur des ménagères. — Les réparations nécessitées par suite d'un accident à la machine du forage sont sur le point d'être terminées. A la direction des travaux on nous a promis de l'eau pour aujourd'hui mercredi, vers midi. Ménagères, préparez-vous à la recevoir.

Pensions aux vieillards. — Les vieillards sont avertis que les pensions seront payées mardi prochain, chez le receveur municipal dont le bureau vient d'être transféré rue Kléber, 112.

Accident de vélo. — Mardi, vers 5 h. de l'après-midi, M. Arthur Cattel, cabaretier, rue des Ogiers, près de la barrière de l'Allumette, se rendait en bicyclette chez ses parents, rue Jeanne d'Arc, lorsque la fourche de la roue d'avant se brisa. M. Cattel tomba lourdement sur le pavé à quelques mètres du lieu où il devait descendre de machine.

Des témoins relevèrent le blessé qui avait perdu connaissance et le transportèrent chez M. Vanmansart, débitant, où le docteur Desrousseaux vint panser ses blessures.

M. Cattel porte des ecchymoses et des plaies à la figure et à la tête. Son rétablissement nécessitera quelques jours de repos.

Accidents de travail. — Un ouvrier de M. J. Sœns, rue du Trocadéro, 42, M. Julien Ouquiert, 30 ans, rue de la Gare, a été jeté sur un mur, par suite d'une reculade d'un cheval. Forte contusion de l'épaule droite, 10 jours de repos, docteur Barroyer.

— Aux Glacières Roubaisiennes, un chauffeur, M. Joseph Smets, 33 ans, rue des Longues-Haies, à Roubaix, s'est fait un effort à la main gauche en fermant un robinet. 15 jours de repos. Docteur Delattre.

Trouvaille. — Un très beau portemonnaie souvenir a été trouvé par M. Paul Lussier, boulevard de la Chapelle, 13, et déposé au bureau de police.

CROIX. — Mariages. — Jean Colson, magasinier, et Jeanne Rabier, marchande de paille. — Désiré Depaemelaere, domestique, et Apoline Félix, ménagère. — Gaston Rasson, négociant en tissus, et Laure Castel, s. prof. — Louis Walteau, agent de police, et Gertrude Coghe, rentreuse.

WASQUEHAL

Feu de cheminée. — Hier, vers 10 h. du matin, un feu de cheminée assez important mais qu'on parvint heureusement à maîtriser et à étouffer, s'est déclaré chez M. Devière, rue Marceau. Ce dernier, qui travaille à l'usine Hannart, a été appelé pour aider son épouse à éteindre le commencement d'incendie. Les dégâts sont insignifiants.

HEM

Statistique. — Il a été enregistré durant le mois de mai, au bureau de l'état-civil : 5 naissances, 4 décès, 1 mariage.

HEM. — Du 1er au 31 mai. — Naissances. — Pfaiffer, Petit-Lannoy. — Jeanne Décottegnies, Civron. — Louisa Leroy, Léon Dumoulin, Petit-Lannoy. — Germaine Faverolle, rue Pévrée.

TOURCOING

Paroisse de la Croix-Rouge. — Fête de Jeanne d'Arc. — Comme nous l'avons annoncé, l'église Saint-Joseph était superbement décorée comme aux grands jours de fêtes, et de plus des trophées de drapeaux venaient compléter cette décoration artistique.

Vers neuf heures et demie, les sociétés commencèrent à affluer vers l'église. Ce fut d'abord la Saint-Augustin de Notre-Dame, avec tambours et clairons au nombre d'une centaine, puis une délégation de la société Saint-Georges et de la société Jeanne d'Arc. L'Harmonie de la Croix-Rouge avait pris place également dans l'église pour honorer la jeune société de gymnastique, et exécuta à plusieurs reprises des morceaux qui furent très goûtés et qui contribuèrent notablement à donner à cette fête son vrai cachet d'entrain patriotique.

La « Vaillante », qui fit son entrée, accompagnée par son président, M. Louis Barrois, dirigée par ses chefs, MM. Lehoucq et Vinckier. Elle prit place dans le chœur avec son nouveau drapeau. Autour d'elle, on remarqua les membres si dévoués de la commission, la famille Amaurins, donatrice du drapeau, le docteur Fichaux, témoin autorisé et convaincu de la faveur merveilleuse dont on fêtait le souvenir, les généreux bienfaiteurs de la société, MM. Motte, Flipo, Desurmont.

La cérémonie commença par la bénédiction du drapeau qui fut faite par M. Marchant, curé de la paroisse. La messe fut admirablement rendue par la chorale paroissiale, sous l'habile direction de M. Meurice. Le panégyrique de Jeanne d'Arc, donné par M. l'abbé Chantry, fut un vrai régal pour la nombreuse assistance qui se pressait dans l'immense église.

La grande majorité de fidèles groupés autour de la chaire ont certainement emporté dans leur cœur la généreuse résolution de suivre Jeanne d'Arc dans sa bravoure patriotique et son courage guerrier et à son exemple de chercher le secret de cette force d'âme dans la pratique de la « vertu ».

Après la messe, les différentes sociétés se rendirent au local du cercle où M. Barrois leur offrit les vins d'honneur en les remerciant du concours qu'elles venaient d'apporter à cette magnifique cérémonie. Ce sont de ces fêtes qui réveillent et réchauffent la jeunesse en leur montrant un idéal à réaliser et dont on se promet de favoriser le retour fréquent.

Conférences régulières du jeudi pour les hommes. — Patronage Notre-Dame, rue Fin-de-la-Guerre, 16. — Jeudi prochain, 4 juin, à 8 heures précises du soir, une intéressante conférence littéraire dans le genre de celle qui a été faite sur « Le Théâtre de Molière », sera donnée par M. Jean Maillard fils et ses élèves sur : « Quelques fables du bonhomme La Fontaine ».

Cette conférence sera accompagnée de déclamations et de jolies projections.

Nous rappelons que la conférence du jeudi est obligatoire pour tous les auditeurs des cours du soir et qu'elle est offerte indistinctement à tous les messieurs et jeunes gens.

Population étrangère. — Pendant la semaine écoulée 11 étrangers (4 hommes, 6 femmes et 1 enfant) se sont fixés à Tourcoing. Par contre 10 autres étrangers (7 hommes et 3 femmes) ont quitté notre ville.

La brigade mobile à Tourcoing. — M. Glabecke, commissaire de la brigade mobile, accompagné de M. Givry, inspecteur, est venu à Tourcoing mardi après-midi. Il a entendu divers témoins dans les tristes affaires de ces temps derniers. Les sept femmes et l'employé de commerce arrêtés passeront aux prochaines assises. Malgré les démarches faites auprès de lui pour obtenir la mise en liberté provisoire de Paul Liétar, le Parquet s'y refuse absolument.

Les meilleures conserves
Le plus grand choix
11, rue Carnot, « AU PAYSAN NORD »

Accidents de travail. — Achille Catteau, 25 ans, tourneur en bois, rue du Brun-Pain, 163, coupure de scie à la face palmaire du pouce droit. Docteur Vanneufville ; repos de huit jours.

— Philomène Hostyn, 37 ans, soigneuse, rue de la Latte, index gauche comprimé entre les frotteurs de son métier. Docteur Vermeersch ; repos de 8 jours.

Un vol de vélo. — Mardi, à 11 heures 1/2 du matin, M. François Gout, marchand de liqueurs, rue de la Blanche-Porte, entra à la banque Joire, rue de Lille. Il laissa son vélo dans la salle des Pas-Perdus et se rendit à un guichet. Une minute plus tard, ayant terminé l'affaire qui l'amenait à la banque, il ne retrouva plus sa bicyclette. Un inconnu l'avait enfourchée. M. Gout le vit filer à toute vitesse mais ne put que conter sa mésaventure à M. Moulines, commissaire de police. Des recherches sont opérées.

Un buste en bronze a été volé, il y a quelques jours, dans les jardins de M. Vaissier, rue de Mouvaux au Blanc-Seau. En faisant des recherches, le garde Dervaux, retrouva le buste dans un ruisseau, derrière le parc. Trois individus sont soupçonnés de cette tentative de vol et sont recherchés.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 2 juin

Naissances. — Debacker Jean, Grimonprez Pauline et Kesnie Alphonse, rue Nationale, 126. — Robert Julienne, rue de Mouvaux. — Delespierre Marguerite, rue du Chevalier-Bayard, 21. — Verhocke Jean, rue du Moulin-Fagot, 37. — Leclercq Robert, rue Masséna. — Bourgois Marie, rue de Berckem.

Décès. — Lepers Louis, 4 jours, rue de la Croix-Blanche, 56. — Leveugle Marie, 70 ans, rue de la Marlière, 83. — Candelier Xavier, 38 ans, rue de Turenne, 2. — Cailleau Augustine, 67 ans, rue du Prince, 67. — Vertaille Marie, 40 ans, rue Nationale, 122.

HALLUIN

Quatre meules de lin incendiées

10.000 FRANCS DE DEGATS

Un incendie s'est déclaré lundi soir, vers dix heures et demie, dans une prairie attenante à la ferme de M. Henri Dal, conseiller municipal et cultivateur au « Petit-Baptiste », près du gravier de Bousbecque.

Vers dix heures et demie du soir, alors que Mlle Raquette, belle-sœur de M. Henri Dal, s'apprêtait à se coucher, elle aperçut du feu dans une meule de lin située à 80 mètres de la ferme. Elle donna aussitôt l'alarme. Malgré toute la promptitude que l'on apporta à organiser des secours, il fut impossible de pouvoir combattre le fléau. Quatre meules de lin, de 20 mètres de longueur et 6 mètres de largeur, voisines l'une de l'autre, furent la proie des flammes.

Les pompiers du Centre et du Colbras, sous la conduite de M. Vanoyefeckelde, capitaine, organisèrent les secours ; mais la tempête, en ce moment, faisant rage, leurs efforts durent se borner à protéger d'autres meules distantes de 40 mètres.

Les quatre meules ont été détruites de fond en comble ; elles comprenaient 100.000 kilos de lin, d'une valeur de 10.000 francs ; elles appartiennent à M. Lienaert-Dal, marchand de lin, beau-fils de M. Dal.

Il y a assurance.

On ignore la cause du sinistre, qui ne peut être attribué à l'orage, puisqu'il s'est déclaré avant l'ouragan.

Deux douaniers, qui faisaient le service le long du gravier de Bousbecque depuis neuf heures, n'ont rien vu d'anormal ; ils ont aperçu le feu vers 10 heures et demie.

M. Thavernon, commissaire de police, qui dirigeait le service d'ordre, a ouvert une enquête sur les causes de l'incendie.

Prise d'un cheval. — Lundi soir, vers cinq heures, les préposés de douanes Léon Houcke et Louis Bue, se trouvant en observation au « Bois Bouillet », à 250 mètres de la Belgique, virent venir de cette direction un homme conduisant un cheval. Ils voulurent s'approcher de lui, mais l'individu prit la fuite, abandonnant sa monture. Les douaniers ne purent atteindre le fuyard, qui se réfugia sur le territoire étranger. Ils s'emparèrent du cheval et le conduisirent au bureau de douanes, où il fut mis en fourrière. L'animal est estimé 300 fr. ; il sera mis en vente jeudi, à trois heures après-midi.

HALLUIN. — Du 2 juin. — Naissance. — Catier Julienne, cour Devos.

Décès. — Ostyn Jourdain, 16 ans, Pellegrin.

RONCQ

Dans la douane. — Le préposé Verdier, de la brigade de Roncq, est nommé à La Marlière en remplacement du préposé Delattre, retraité.

RONCQ. — Du 2 juin. — Naissance. — Maria Burggraeve, rue du Dronckaert. — Georges Drouart, rue de la Vieille-Cour. — Marcel Delmotte, au Faubourg.

BONDUES

La revue des chevaux et des voitures a eu lieu hier mardi, à 2 h. 120 chevaux ont été présentés, 1?? ont été classés, 10 réformés et 12 ajournés ; sur 1?? voitures, 12 sont classées.

BONDUES. — Du 2 juin. — Naissance. — Albertine Blanquart, au Jambon.

Décès. — Amand Mulliez, 64 ans, rue Dubosquiel.

LINSELLES

La revue des chevaux et voitures a eu lieu mardi matin, de 7 à 11 h. 1/2. 116 chevaux ont été présentés dont 91 classés, 4 réformés et 21 ajournés.

MOUVAUX

Recensement des chevaux et des voitures. C'est aujourd'hui mercredi que commence le recensement des chevaux et voitures ; il se terminera dans la matinée de jeudi. Toutes les personnes qui possèdent des chevaux et des voitures, doivent se présenter devant la commission spéciale, qui se tiendra sur la nouvelle place. MM. Félix Froment et Jules Lecroart, conseillers municipaux, assisteront au recensement comme délégués de M. le Maire.

MOUVAUX. — Décès. — Madame veuve Gadenne, née Flavie Flament, 86 ans, chemin des Duriez.

MARCQ-EN-BARŒUL

Suicide. — Henri Claeys, 38 ans, ouvrier maréchal à La Madeleine, s'est jeté dans le canal de Roubaix, derrière la ferme Delannoy. Le corps a été transporté à la Morgue. On ignore les causes de ce suicide.

Grands Vins de Champagne de
SAINT-MARCEAUX ET Cie, REIMS

LILLE

Un inconnu se fracture le crâne

DANS LES FORTIFICATIONS

Mardi matin, vers dix heures, Louis Marchals, rue d'Avesnes, et Eugène Vanhouteghem, charretier, rue des Meuniers, longeaient les remparts qui bordent le boulevard du Maréchal-Vaillant, quand leur attention fut soudain attirée par des plaintes qui semblaient provenir des fortifications.

Ils descendirent de leur camion. En arrivant au sommet du talus qui surplombe le fossé, ils aperçurent, gisant, le crâne ouvert, sur l'herbe rougie de son sang, un homme qui râlait affreusement.

Sans tarder, ils descendirent dans le bas-fond, en retirèrent le malheureux, le chargèrent sur leur voiture et le conduisirent à l'Hôpital Saint-Sauveur.

L'interne de service lui donna les premiers soins. L'état du blessé, dont l'identité est inconnue, est très grave.

MARQUETTE-LEZ-LILLE

Un garçon brasseur a la jambe broyée

Hier, vers cinq heures après-midi, Henri Hellin, 40 ans, de Saint-André, garçon brasseur chez MM. Delecroix et Triez, à Lille, était en tournée à Marquette.

Près de la Croix de l'Abbaye, à hauteur de la demeure de M. Hochtetter, il vit arriver un autre camion ; il prit sa droite, mais trop fortement peut-être, car en heurtant violemment le bord du trottoir, le camion subit un fort cahot, qui fit tomber le conducteur de son siège.

Dans sa chute, le malheureux roula sous une des roues de derrière et eut le pied droit complètement écrasé à partir de la cheville.

La victime, qui souffrait horriblement, a reçu les soins empressés du docteur Vasseur, de Marcq-en-Barœul, qui l'a fait transporter d'urgence à l'hôpital en voiture d'ambulance.

Hellin, qui est père de cinq enfants, est un excellent ouvrier, très estimé de ses patrons.

Institut du Dr VOET
[illegible]
Hydrothérapie

DOUAI

LA Ve FETE FEDERALE DES MUSIQUES A DOUAI, LE 12 JUILLET 1908

Déjà 242 sociétés inscrites — 11.486 musiciens

Déjà 242 sociétés sont inscrites avec un effectif de 11.486 musiciens.

Les sociétés se décomposent comme suit : Orphéons, 79 avec 4.?88 exécutants ; Harmonies, 38 avec 2.034 exécutants ; Fanfares, 113 avec 4.7?3 exécutants ; Trompettes, 9 avec ??? exécutants ; Accordéonistes, 3 avec 85 exécutants.

Ces chiffres s'augmenteront encore car le délai d'inscription n'expire que le 15 juin. — Voilà une fête qui prouve bien la force de la puissante Fédération des Musiciens du Nord et du Pas-de-Calais.

Commencement d'incendie. — Une femme brûlée. — Un commencement d'incendie s'est déclaré lundi chez M. Villary, médecin de l'Hôpital Militaire. Il fut causé par l'inflammation d'encaustique que le domestique préparait sur le feu. L'incendie fut rapidement éteint, les dégâts sont minimes.

Mardi matin, on recommençait à fondre de l'encaustique, cette matière s'enflamma de nouveau et communiqua le feu aux vêtements de Mme Villary qui surveillait l'opération. Une locataire, Mme Carlier, aidée d'un voisin, M. Chevalier, accourus aux cris poussés par la victime, éteignirent les flammes. Mme Villary porte des blessures assez graves à la poitrine ; elle est soignée à la clinique Jacomet.

LE CRIME DE FLINES-LEZ-RACHES

Un témoin, dont la déposition a été très importante, a été entendu samedi par le juge d'instruction. Il a donné des détails très précis sur la provenance de la cartouche qui a servi au crime.

Le beau-père de Descatoires a reconnu la cartouche trouvée à terre après le crime comme provenant de chez lui.

L'arrestation de l'assassin est tout à fait imminente.

VALENCIENNES

CHUTE GRAVE

Un ouvrier de M. Brasseur, Ch. Wauters, en tombant sur une brouette, s'est fait de graves lésions au cou ; on craint la rupture de la trachée et l'asphyxie.

Le docteur Gugelot a fait transporter d'urgence le blessé à l'Hôtel-Dieu.

SAINT-SAULVE

Faux billets. — Le domestique de M. Hègue, fabricant de chaux au Roleur, un nommé Doncement, quitta ces jours derniers la maison, mais continua à se faire servir, sur le compte de sa patronne, diverses marchandises chez Mme Bleuzet, épicière, puis il prit la fuite. La note s'élève à la somme de 5 fr. 50. Plainte a été déposée à la police.

ANZIN

Un magasin s'écroule. — Aux établissements Turbot, on avait empilé 15.000 kilos de fer contre le mur d'un magasin. Sous ce poids, une poutre céda, une partie du bâtiment et les 15.000 kilos de fer s'écroulèrent avec un bruit formidable.

Il n'y a pas eu d'accident de personne.

CAMBRAI

Accident mystérieux. — Dimanche matin, des ouvriers ont découvert dans un chariot, en stationnement près du moulin de Selles, un journalier, Henri Lecomte, 20 ans, qui avait la jambe fracturée. Il fut aussitôt transporté à l'hôpital Saint-Julien. Ce jeune homme habite avec sa mère, place Fénelon ; malgré toutes les questions qui lui sont posées, il se refuse à dire dans quelles circonstances il a été blessé.

AVESNES

SOUS-LE-BOIS

Accidents. — Renaud Henry, 58 ans, déchargeur d'acier au Tilleul, a été coupé au poignet droit par une bavure en mettant un bloc en place.

— Henry Geraert, crocheteur lamineur au Tilleul, a reçu un coup de crochet sur la tête. Il a reçu les soins du docteur Paul Jean.

GRATTIERES-HAUTMONT

Suites mortelles d'accident. — La semaine dernière, un ouvrier des mines de la Providence, à Hautmont, M. Gustave Pierot, 54 ans, avait fait, au cours de son travail, une chute dans laquelle il s'était fracturé la colonne vertébrale. Il a succombé à son domicile.

SAINS-DU-NORD

Mort subite. — Dans la nuit de dimanche à lundi, la petite Louise Hennequin est décédée subitement. En s'éveillant, lundi matin, sa sœur, qui partageait son lit, la sentant toute froide à côté d'elle, appela sa mère, qui eut la douleur de constater la mort de la pauvre enfant, qui était âgée de cinq ans.

La veille, sa sœur avait fait sa première communion, et la petite Louise n'avait donné aucun signe d'indisposition. On juge de la tristesse des malheureux parents, pour qui une belle fête a un lendemain si douloureux.

FOURMIES

Renversé par un cycliste. — Samedi soir, vers huit heures et demie, plusieurs enfants s'amusaient bruyamment sur la route de la Houppe du Bois, quand un cycliste vint à passer ; malgré les avertissements réitérés, le fils de M. A. Jacquot, journalier, ne prit pas suffisamment garde, et fut renversé. L'enfant, âgé de 9 ans, est assez grièvement blessé à la tête.

WIGNEHIES

Vol. — Une toiture en zinc, mesurant 2m50 sur 1m40 et récemment retirée d'une petite remise, a été enlevée, dans la nuit de dimanche à lundi, de la cour de la maison occupée par M. Baas, professeur de gymnastique, rue Gambetta, à Wignehies. La gendarmerie a ouvert une enquête.

EPPE-SAUVAGE

Un incendie s'est déclaré, il y a quelques jours, dans l'immeuble occupé par M. Mignol Gaston, cultivateur à Eppe-Sauvage.

L'immeuble est complètement détruit : maison d'habitation, granges, étables, écuries, etc. Trois veaux, deux porcs, 200 poules ont été carbonisés, ainsi que les récoltes et la presque totalité du mobilier.

Les pertes sont évaluées à 25.000 francs environ. Il y a assurance.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

Gendarmes assaillis par des grévistes

A VIGNEUX (SEINE-ET-OISE)

Les assaillants tirent des coups de revolver ; les gendarmes ripostent — Un gréviste tué ; plusieurs blessés.

Paris, — Ce soir, vers 2 h. 45, douze gendarmes, qui poursuivaient un gréviste accusé d'avoir bousculé, à Vigneux (Seine-et-Oise) un gendarme, le matin même, ont été attaqués et assaillis à coups de pierres.

Deux coups de revolver ont été tirés sur eux.

Ils ont pu se dégager, non sans avoir dégainé.

Quatre gendarmes ont été roués de coups.

En se repliant, ils furent poursuivis avec le même acharnement, et le détachement fut obligé de faire usage de ses armes à feu.

Un gréviste a été tué ; six autres blessés, dont un grièvement.

Un maréchal des logis et trois gendarmes sont contusionnés.

Les grévistes blessés ont été transportés à Paris, où ils sont arrivés à la gare de Lyon à 8 h. 15 ; ils ont été conduits immédiatement à l'Hôpital de la Pitié.

Le parquet de Corbeil est sur les lieux.

Tous nos lecteurs sont [illegible] que le Chocolat [illegible]

Un ballon allemand plane sur les forts de l'Est et atterrit à Toul

Lundi, vers 3 heures, les veilleurs des forts de Gondreville et de Villers-le-Sec signalaient un ballon sphérique planant au-dessus de la forêt de Haye ; ce ballon, venant d'Allemagne, ne portait aucun pavillon.

Poussé par le vent, l'aérostat arrivait bientôt au-dessus de la redoute d'Ahimion, à Toul. Il plana pendant plus d'une heure sur les ouvrages fortifiés, puis repris par un courant le ballon se dirigea vers la Moselle ; il atterrit près de Dommartin, où manœuvrait une compagnie de pontonniers du 1er génie.

Les deux aéronautes déclarèrent aux officiers français qu'ils appartenaient au corps des pionniers allemands. Ils prétendirent être partis le matin, à huit heures, de Strasbourg avec l'intention de se rendre au lac Blanc, dans les Vosges. Surpris par les courant, le ballon fut entraîné vers Toul.

Le lieutenant Lasnet, du génie, après les avoir au préalable fouillés, les conduisit aussitôt au bureau de la place, où ils furent interrogés par le major de la garnison. En même temps, comme de nombreux témoins prétendirent avoir vu ces voyageurs jeter beaucoup de lest, des cyclistes militaires furent lancés dans la direction suivie par le ballon, avec mission de rapporter tous les objets trouvés dans les champs.

Dans la nacelle, on ne trouva qu'une carte d'Allemagne, un drapeau allemand, des confetti tricolores, et un baromètre enregistreur constatant que l'aérostat était monté à 5000 mètres. Ils avaient un repas froid et des bouteilles de bière.

Vers six heures et demie, après un interrogatoire de pure forme au bureau de la place, les officiers allemands furent conduits par des officiers du génie au Cercle militaire de Toul.

ECOLE MILITAIRE D'INFANTERIE

Sous-officiers admis à prendre part aux épreuves d'admission à l'Ecole militaire d'infanterie. — 1er corps : Sergents Bogel et Parent, du 1er ; Fruchart, Vasseur, du 8e ; Pouquet, du 43e ; Bimel, du 110e.

Les examens auront lieu à Paris les 22, 23 et 24 juin pour les candidats de la 1re division, et les 26, 27, 28 et 29 pour la 2e.

La Grande Pharmacie de France, 1, rue Faidherbe, à Lille, pratique toujours les prix les plus modérés ; elle n'admet pas les rabais dangereux qui l'obligeraient à sacrifier la qualité aux prix. Son principe est de demander au commerce, largement entendu et exercé, la juste rémunération qu'un commerce restreint et taxé lui refuserait.

BOURSE de BRUXELLES

Le dernier courrier ne nous a pas apporté les cours que nous recevons habituellement.